



## Communiqué de presse

---

### Le Conseil général, lauréat des Victoires de l'organisation

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher et Michel Leroux, 1<sup>er</sup> vice-président ont reçu, mercredi 8 juillet, à l'Assemblée nationale, la Victoire de l'organisation pour une action d'amélioration des comptes publics entre le Département et la Trésorerie générale. Distinguer les fonctionnaires et les administrations qui se battent au quotidien pour améliorer la qualité du service public, telle est la vocation des Victoires décernées chaque année par *Acteurs publics* lors des Rencontres de la modernisation de l'État, remises en présence de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale aux lauréats des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière).

**Des formations communes.** Le Conseil général de Loir-et-Cher et la Trésorerie générale se sont engagés dans une démarche commune de formations portant sur la qualité des comptes locaux. Cette opération a eu pour double objectif de mieux informer les partenaires financiers et de mieux maîtriser les budgets des collectivités.

Clara Otto-Bruc, chef du service des finances et du suivi de l'exécution du budget et Pascal Dubois, payeur départemental ont animé, d'octobre 2008 à mars 2009, six journées de formation en direction des secrétaires de mairie, des financiers des collectivités locales et des agents du Trésor public du Loir-et-Cher. Chaque session de formation a rassemblé d'octobre à mars, une cinquantaine de personnes à La Ville-aux-Clercs, Romorantin-Lanthenay ou encore à Blois. Les formations sont généralistes et insistent sur la préparation et l'exécution du budget, l'indice de qualité comptable, les règles d'imputations comptables et le respect des délais de transmission des informations au comptable du Trésor. L'enjeu est financier car de bonnes pratiques permettent de mieux connaître la situation financière de sa collectivité et de mieux maîtriser les budgets. Le Conseil général est le premier département de la région Centre à relayer ainsi l'initiative de l'Etat et de la Trésorerie générale. Le Conseil général s'est lui même engagé dans une démarche qualité depuis janvier 2008 en signant une convention avec le Trésor public.

**Les Victoires de la modernisation.** Chaque Victoire couronne l'action d'un service et d'une équipe appartenant à l'une des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière). Dans quatre domaines clés. Tout d'abord, le prix de l'innovation, qui consacre l'administration ayant su tirer le meilleur parti des avancées technologiques, juridiques ou managériales. Ensuite, le prix de l'organisation, qui gratifie le service ayant réussi à initier de véritables changements structurels aptes à rendre le service public plus efficient. Troisième distinction, le prix du service sacre une équipe ayant su répondre aux attentes des usagers en termes d'écoute, de qualité, d'accueil, etc. Enfin, le prix de la simplification récompense des transformations qui facilitent tant la vie des fonctionnaires que celle des usagers. La cérémonie de remise des Victoires sera intégralement diffusée sur La Chaîne parlementaire-Assemblée nationale (quatre diffusions à partir du 10 juillet), ainsi que sur *Acteurs publics TV* sur Dailymotion.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)